



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2024 – 17H00

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq avril, à dix-sept heures, le Conseil municipal légalement convoqué le vingt-neuf mars l'an deux mille vingt-quatre, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

Présents : M. BLUTEAU Jean-Michel, Mme PAOLANTONACCI Pascale, M. PRINCE Patrick, M. MAHMOUD Riad, Mme HECK Isabelle, M. MALLET Éric, M. GERBAUD Jean-Christophe (jusqu'à 18h58), Mme FITAMANT Patricia, Mme LEFEBVRE Concetta, M. LABRO Philippe, Mme SERONDE Françoise, M. FITAMANT Alain, Mme POLONI Françoise, Mme VENACTER Jeannine, M. ACQUAVIVA François, M. ROLLAND Guy, Mme CÉDÉCIAS Arlette, M. AVRAMOVIC Jovan, Mme MELART Laurence, Mme BLANCO Nathalie, Mme BERGOUGNIOU Françoise, M. CALMÉJANE Patrice, M. KALANYAN Aram (à partir de 17h07), Mme POCHON Elisabeth, M. MINETTO Jean-Marc, M. BANCEL Nathanaël (à partir de 18h08), Mme LECOEUR Anne (à partir de 17h06), M. BIYOUKAR Lahoussaine (à partir de 17h07).

Absents, représentés : M. BOULON Alex représenté par M. FITAMANT Alain, M. GERBAUD Jean-Christophe (à partir de 18h59), M. ZARLOWSKI Serge représenté par M. MAHMOUD Riad, M. LE MASSON Gilbert représenté par M. CALMEJANE Patrice, M. DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR Thibaud représenté par M. KALANYAN Aram, Mme LEFEVRE Laura représentée par Mme BERGOUGNIOU Françoise, Mme VERBEQUE Sandrine (à partir de 21h35), M. BANCEL Nathanaël représenté par M. MINETTO Jean-Marc (jusqu'à 18h07).

Absents : M. KALANYAN Aram (jusqu'à 17h06), Mme LECOEUR Anne (jusqu'à 17h05), Mme VERBEQUE Sandrine (jusqu'à 21h34), M. BIYOUKAR Lahoussaine (jusqu'à 17h06), M. HADAD Hubert.

Secrétaire de séance : M. MAHMOUD Riad.

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal des membres du conseil, et constate que la condition de quorum est remplie.

Monsieur MAHMOUD Riad a été élu secrétaire de séance à **l'unanimité des suffrages exprimés.**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une délibération n°26 a été inscrite à l'ordre du jour de la présente séance demandant l'avis du Conseil municipal sur la motion de soutien au plan d'urgence pour l'éducation en Seine-Saint-Denis, proposée par le groupe « Rassemblement de la Gauche et des Ecologistes ».

L'assemblée, à l'unanimité, approuve l'ajout de la délibération n°26 à l'ordre du jour de la présente séance.

Monsieur le Maire passe ensuite à l'examen de l'ordre du jour :

- ↪ Liste des décisions, contrats et marchés conclus par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation ou passés par la Ville.
- ↪ Etat des indemnités des élus versées en 2023.



1. Approbation du compte de gestion de la Ville – Exercice 2023.
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
2. Approbation du compte administratif de la Ville – Exercice 2023.
Conformément à l'article L.2121-14 du code général des collectivités territoriales, Madame Pascale PAOLANTONACCI, a été élue à mainlevée à l'unanimité, Présidente de séance. Monsieur le Maire, ne prenant pas part au vote, quitte la salle. Dossier adopté à la majorité.
3. Affectation du résultat 2023.
Dossier adopté à la majorité.
4. Modification des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP) - Opération "Cœur de Ville".
Dossier adopté à la majorité.
5. Approbation du Budget Primitif de la Ville – Exercice 2024.
Dossier adopté à la majorité.
6. Fixation du taux des taxes directes locales pour l'année 2024.
Dossier adopté à l'unanimité des votes exprimés.
- 7 à 13. Attribution de subventions aux 7 associations percevant de la Ville une subvention annuelle supérieure à 23K€, au titre de l'année 2024.
 7. Attribution d'une subvention à l'association Villemomble Sports (VS), au titre de l'année 2024.
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
M. BIYOUKAR, Président de VS, M. MALLET, Mme LEFEBVRE, membre du Conseil d'administration de Villemomble Sports ne prennent pas part au vote.
 8. Attribution d'une subvention à l'association Villemomble Handball (VHB), au titre de l'année 2024.
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
MM. GERBAUD, BIYOUKAR, membres du Conseil d'administration de VHB, ne prennent pas part au vote.
 9. Attribution d'une subvention à l'association Artistique et Culturelle de Villemomble (AACV), au titre de l'année 2024.
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
M. ROLLAND et Mmes HECK, SERONDE, BLANCO, membres du Conseil d'administration de l'AACV, ne prennent pas part au vote.
 10. Attribution d'une subvention à l'association pour le Développement Economique Entrepreneurial Commercial et de l'Emploi à Villemomble (ADEEV), au titre de l'année 2024.
Dossier adopté à la majorité par la voie du scrutin secret.
MM. ACQUAVIVA, ROLLAND et Mmes PAOLANTONACCI, SERONDE, LEFEBVRE, membres du Conseil d'administration de l'ADEEV.



Villemomble
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

11. Attribution d'une subvention à l'association intercommunale « Mission Locale de Gagny/Villemomble/Les Pavillons-sous-bois », au titre de l'année 2024.

Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

M. le Maire, membre de droit, MM. ACQUAVIVA, FITAMANT, ROLLAND, membre du collège « élus », ne prennent pas part au vote.

12. Attribution d'une subvention à l'association Villemomble Partage, au titre de l'année 2024.

Dossier adopté à l'unanimité.

13. Attribution d'une subvention au Centre Médico-Social Marcel Hanra (CMSMH), au titre de l'année 2024.

Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

MM. ROLLAND, ACQUAVIVA, FITAMANT et Mmes PAOLANTONACCI, HECK, FITAMANT, membres du Conseil d'administration du CMSMH, ne prennent pas part au vote.

14. Attribution de subventions d'un montant inférieur à 23K€ attribuées aux associations, au titre de l'année 2024.

Subvention globale de fonctionnement

- 14.1. Amical des médaillés et décorés du travail du 93 (AMDT 93) : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 200 euros.

Dossier adopté à l'unanimité.

- 14.2. Arche de Villemomble : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 4 000 euros.

Dossier adopté à la majorité.

M. le Maire et Mme LEFEBVRE, ne prennent pas part au vote.

- 14.3. Association Générale des Familles de Villemomble : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 800 euros.

Dossier adopté à l'unanimité.

- 14.4. Association Régionale de Parents d'Enfants Inadaptés (ARPEI) : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 1 500 euros.

Dossier adopté à l'unanimité.

- 14.5. Association Saint Genest de Villemomble (ASGV) : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 1 200 euros.

Dossier adopté à l'unanimité.

- 14.6. ATEMI - TAI JITSU : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 500 euros.

Dossier adopté à l'unanimité.

- 14.7. Ceux de Verdun : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 190 euros.

Dossier adopté à l'unanimité.

- 14.8. Club de Bridge Léon Gamme : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 500 euros.

Dossier adopté à l'unanimité.



14.9. Club Ferroviaire de Villemomble : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 500 euros.

Dossier adopté à l'unanimité.

14.10. Compagnie d'Arc de Villemomble : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 4 000 euros.

Dossier adopté à l'unanimité.

14.11. Conseil Citoyen des Marnaudes : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 1 517 euros.

Dossier adopté à l'unanimité.

14.12. Ecrivains Publics : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 500 euros.

Dossier adopté à l'unanimité.

14.13. Espace Multi-Associatif des Marnaudes à Villemomble (EMAMV) : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 1 500 euros.

Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

14.14. Espoir pour le Cancer : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 900 euros.

Dossier adopté à l'unanimité.

14.15. Gymnastique Volontaire - Bel Air : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 1 200 euros.

Dossier adopté à l'unanimité.

14.16. Gymnastique Volontaire - La Forme Pour Tous : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 600 euros.

Dossier adopté à l'unanimité.

14.17. Le Souvenir Français : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 200 euros.

Dossier adopté à l'unanimité.

14.18. Les amis du Château : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 4 900 euros.

Dossier adopté à l'unanimité.

14.19. Les Chœurs de Saint-Louis de Villemomble : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 600 euros.

Projet de délibération amendé. Attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 1 000 euros au lieu de 600 euros, au titre de l'année 2024.

Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

14.20. Les Scouts et Guides de France : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 4 000 euros.

Dossier adopté à l'unanimité.



14.21. Secouriste français Croix Blanche Plateau d'Avron : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 2 000 euros.

Dossier adopté à l'unanimité.

14.22. Smart&Strong Kids : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 1 280 euros.

Dossier adopté à l'unanimité.

14.23. Société d'Entraide du Personnel Communal : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 5 500 euros.

Dossier adopté à l'unanimité.

14.24. Société d'Horticulture de Villemomble et des Environs (SHVE) : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 2 500 euros.

Dossier adopté à l'unanimité.

14.25. Société historique du Raincy et du pays d'Aulnoye : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 800 euros.

Dossier adopté à l'unanimité.

14.26. Société Saint-Vincent-de-Paul - Conférence Sainte-Marthe : attribution subvention globale de fonctionnement d'un montant de 600 euros.

Dossier adopté à l'unanimité.

14.27. Société Saint-Vincent-de-Paul - Conférence Saint-Louis : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 1 300 euros.

Dossier adopté à l'unanimité.

14.28. Sports Folies : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 3 500 euros.

Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

14.29. Union Nationale des Combattants - UNC/AFN : attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 400 euros.

Dossier adopté à l'unanimité.

Subvention de fonctionnement de projet

14.30. En tout K : attribution d'une subvention de fonctionnement de projet d'un montant de 720 euros pour les frais de déplacement à l'occasion des Championnats de France de Krav Maga.

Dossier adopté à l'unanimité.

14.31. Villemomble Sport pour sa section escrime : attribution d'une subvention de fonctionnement de projet d'un montant de 4 000 euros dans le cadre du tournoi international handivalide de Villemomble.

Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

M. BIYOUKAR, Président de VS, M. MALLET, Mme LEFEBVRE, membres du Conseil d'administration de Villemomble Sports.



15. Approbation de la convention cadre entre la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Villemomble.
Dossier adopté à l'unanimité.
16. Approbation de la convention de mise à disposition par la Ville au profit du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).
Dossier adopté à l'unanimité.
17. Approbation de la convention d'objectifs et de moyens à intervenir avec le Centre Communal d'Action Sociale percevant de la ville une subvention annuelle supérieure à 23 K€, au titre de l'année 2024 et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer ladite convention.
Dossier adopté à l'unanimité.
18. Attribution d'une subvention au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Villemomble, au titre de l'année 2024.
Dossier adopté à l'unanimité.
19. Abrogation de la délibération n°13 du 20 octobre 2023 - Confirmation de la cession à SEPIMO, des parcelles sises 39 à 45 avenue de Rosny à Villemomble et cadastrées section AF n°123 et 124, d'une contenance respective de 544 m² et 866 m², soit une surface totale de 1 410 m², fixation du montant des frais de dépollution pris en charge par la commune et nouveau prix de cession arrêté en conséquence.
Après débat, l'assemblée demande un vote à scrutin secret.
Voix « Pour » : 21
Voix contre : 12
Dossier adopté à la majorité par la voie du scrutin secret, conformément à l'article L.2121-20 du Code général des collectivités territoriales.
20. Information de Monsieur le Maire sur l'approbation de la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de Villemomble.
Le Conseil municipal a pris acte dudit dossier.
21. Multi – accueil Cadet Rousselle - Approbation de la convention d'objectifs et de financement de la Caisse des Allocations Familiales, au titre du Fonds de modernisation des Etablissements d'Accueil du Jeunes Enfants.
Dossier adopté à la majorité.
22. Présentation du rapport d'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) 2023.
Le Conseil municipal a pris acte dudit dossier.
23. Présentation du rapport sur l'utilisation du Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France (FSRIF) 2023.
Le Conseil municipal a pris acte dudit dossier.
24. Fixation d'un tarif pour l'achat d'un livre de prix de fin d'année aux enfants scolarisés dans les écoles publiques maternelles et élémentaires de la Commune, au titre de l'année scolaire 2023/2024.
Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
25. Actualisation des modalités de versement des attributions de récompense aux Villemomblois qui ont obtenu une mention "Très bien", "Bien" ou "Assez bien" au baccalauréat.
Dossier adopté à la majorité.



26. Avis du Conseil municipal sur la motion de soutien au plan d'urgence pour l'éducation en Seine-Saint-Denis, proposée par le groupe « Rassemblement de la Gauche et des Ecologistes ».

Dossier adopté à l'unanimité.

↳ Questions orales.

Clôture de la séance à 00h45.

Le Maire,
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis.

Jean-Michel Bluteau

